



Division des personnels
1^{er} degré
DPE1

Cayenne, le 24 juin 2025

Affaire suivie par :
Nadine PALMOT
Tél : 0594 27 20 33
Ruth SCIPION
Tél : 0594 25 59 78
Mél : gestionco.dpe1@ac-guyane.fr

Route de Baduel BP6011
97306 Cayenne Cedex

**Circulaire n°2025-842-DPE1 – Mouvement intra académique 1^{er} degré poste spécifique à profil
Appel à candidature poste à profil ASH**

Publics concernés : Les enseignants du premier et du second degré de l'académie de Guyane

Objet : Appel à candidature poste à profil ASH

Entrée en vigueur : 25 juin 2025.

Référencement : Site académique, rubrique "Personnels".

Pièces jointes :

- Annexe 1 – Liste des postes à profil ASH vacants au 01/09/2025
- Annexe 2 – Fiches de poste

Le Recteur de la Région académique de Guyane
Chancelier des Universités
Directeur académique des services de l'Éducation nationale

Vu :

Les lignes directrices de gestion 2025-2027 de l'académie de Guyane relatives aux orientations générales de la politique de mobilité du 20 janvier 2025.

Je vous informe que des postes à profil ASH sont à pourvoir à la rentrée scolaire 2025.

MODALITES DE PARTICIPATION

Les personnels qui souhaitent postuler aux postes à profil ASH devront formuler leur candidature du **mercredi 25 juin 2025 au lundi 30 juin 2025**, accompagnée des pièces suivantes :

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae ;
- le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation.

L'envoi des candidatures se fera par courriel à l'adresse suivante : gestionco.dpe1@ac-guyane.fr

Les candidats seront convoqués pour un entretien. Au cours de cet entretien, seront principalement examinées les motivations des candidats et leur perception de la fonction postulée au regard des conditions d'exercice propres à ces postes.

Les avis des commissions d'entretien seront communiqués par retour mail aux adresses académiques des candidats.

CALENDRIER DES OPERATIONS

Date	Opérations
Mercredi 25 juin 2025 au Lundi 30 juin 2025	Envoi des candidatures par courriel à : gestionco.dpe1@ac-guyane.fr
Mardi 1 ^{er} juillet 2025 au Mercredi 2 juillet 2025	Commissions académiques d'entretien
A partir du vendredi 4 juillet 2025	Notification des résultats des commissions académiques d'entretien

Pour le Recteur et par délégation
La Secrétaire Générale Adjointe
Directrice des Ressources Humaines



Nicole ROCHUR

Liste des postes à profil ASH vacants au 1^{er} septembre 2025

N°	Intitulé du poste
1	Enseignant en centre pénitentiaire
2	Enseignant spécialisé au RSMA
3	Enseignant en Centre Éducatif Renforcé
4	Enseignant référent handicap
5	CPD numérique éducatif - ASH

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique ayant la mission Numérique éducatif - ASH
		PLACE DU POSTE
	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique ASH « Numérique éducatif » est un enseignant du premier degré. Il est un élément moteur pour l'élaboration de projets innovants. Son action s'inscrit dans le cadre de la politique éducative nationale et académique relative au « numérique au service de l'école de la confiance ». Il contribue à la définition et à la mise en œuvre du plan académique pour le développement du numérique à l'école, en cohérence avec sa lettre de mission. Il déploie ses activités au sein des deux circonscriptions ASH.
	MISSIONS	Les missions du conseiller pédagogique s'exercent dans trois champs d'action articulés : l'accompagnement professionnel des coordonnateurs d'ULIS et des équipes d'écoles, la formation initiale et continue des enseignants et des AESH, et la mise en œuvre de la politique éducative.
PROFIL DU POSTE	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à l'application des programmes et à la mise en œuvre des priorités nationales et académiques ; • Accompagner les projets académiques relatifs au numérique et participer à leur suivi ; • Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation initiale et continue à partir des besoins repérés en appui sur le déploiement de la plateforme Magistère • Contribuer à l'analyse et à la production de parcours de formation • Accompagner les projets académiques relatifs au numérique et participer à leur suivi ; • Concevoir et mettre en œuvre des actions de formation initiale et continue ; • Informer les enseignants sur les applications pédagogiques du numérique ; • Soutenir la mise en œuvre d'expérimentations et promouvoir les usages pédagogiques du numérique dans des organisations intégrant des configurations innovantes (ENR, ENT, TBI...) ; • Participer à la conception de sujets d'examen et de concours, à des jurys ou à des commissions d'habilitation ou d'agrément ; • Traiter des aspects administratifs et logistiques en liaison avec les services administratifs ; • Participer à la veille technologique en matière d'équipement informatique et assister Les équipes d'écoles dans l'élaboration de projets d'équipement ;
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Connaissances didactiques, pédagogiques et réglementaires de l'usage du numérique à l'école primaire ; • Bonne connaissance des institutions partenaires ; • Maîtrise des savoirs fondamentaux de l'école du socle ; • Maîtrise des stratégies de formation et d'accompagnement des adultes ; • Maîtrise de l'outil informatique et une réflexion poussée sur les usages ; • Maîtrise des outils et des démarches de la formation à distance ; • Écoute, adaptation, discrétion, loyauté et disponibilité, initiative et autonomie. • Très bonnes capacités d'organisation, de rigueur dans la gestion de l'écrit et de sa présentation. • Bonne connaissance des outils de travail collaboratif (Tribu, VIA) dont il saura se servir produire, partager et mutualiser
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> • Être titulaire du CAFIPEMF option enseignement et numérique ; • Justifier d'un parcours intégrant une expérience en tant que CPC.
	NOMINATION	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	REGIME INDEMNITAIRE	NBI 27 points et indemnité de conseiller pédagogique (IR 1843)
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation • Entretien avec une commission académique de recrutement.

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Enseignant référent à la scolarisation des élèves en situation de handicap
	PLACE DU POSTE	L'enseignant référent est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspectrice CTR-ASH.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Concourant aux missions de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), l'enseignant référent contribue à l'accueil et à l'information de l'élève et de sa famille. Il participe à l'évaluation conduite par l'équipe pluridisciplinaire d'évaluation de la MDPH, ainsi qu'à l'élaboration du projet personnalisé de scolarisation.
	MISSIONS	L'enseignant assure, dans un secteur déterminé et sur l'ensemble du parcours de formation de l'élève handicapé, la permanence des relations avec l'élève et sa famille.
	FONCTIONS	<p>En direction de l'élève en situation de handicap :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la mise en place du projet personnalisé de scolarisation de l'élève handicapé en veillant à sa cohérence et sa continuité ; • Faciliter une communication confiante entre l'élève, sa famille et la MDPH, ainsi qu'entre l'ensemble des professionnels concernés par le projet de scolarisation ; • Participer aux EPE de la MDPH sur invitation ; • Veiller aux transitions entre les différents établissements successivement fréquentés ; • Réunir et animer les équipes de suivi de la scolarisation chaque fois que cela est nécessaire et au moins une fois par an ; • Rédiger et diffuser les comptes rendus des réunions et de tenir à jour les dossiers ; • Renseigner le GEVA-Sco ; • Renseigner les enquêtes académiques et nationales ; • Participer à l'évaluation des besoins matériels et humains de l'élève ; • Participer à la mise en place du parcours avenir et à l'orientation de l'élève en lien avec le professeur principal, le psychologue de l'éducation nationale et le chef d'établissement. <p>Au service de l'institution scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'évaluation des besoins humains dans le cadre du PIAL ; • Participer aux commissions de recrutement des auxiliaires de vie scolaire ; • Mettre à disposition de l'IEN ASH, des IEN de circonscription et chefs d'établissement toute information utile sur la situation et le suivi des élèves ; • Remettre en fin d'année un rapport d'activité quantitatif et qualitatif des actions menées, des difficultés rencontrées et des pistes d'amélioration envisagées.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir une bonne connaissance des dispositifs institutionnels, des problématiques de la scolarisation des élèves handicapés ainsi que des procédures d'accompagnement ; • Avoir une bonne capacité d'écoute, d'adaptation dans la relation, des compétences de médiation permettant un travail constructif en équipe ; • Être efficace dans la gestion de son temps, mettre en place les outils de travail communs et avoir une bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication ; • Avoir développé des qualités de rigueur.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)	Être titulaire du CAPSAIS, du CAPPEI ou du 2 CA-SH option handicap (TFA, TFC, TFV, TSA, TSLA, et/ou la certification enseignant référent).
	NOMINATION	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	REGIME INDEMNITAIRE	Indemnité enseignant spécialisé (IR 408) et IMP (IR 1995)
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation • Entretien avec une commission académique de recrutement.

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE		Enseignant spécialisé exerçant en centre pénitentiaire
INTITULE DU POSTE		
PLACE DU POSTE	L'enseignant exerçant en centre pénitentiaire est placé sous l'autorité hiérarchique de l'IEN ASH SEGPA et du Proviseur de l'Unité Pédagogique des services Pénitentiaires de l'Outre-Mer.	
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	La formation au centre pénitentiaire de Rémire Montjoly vise à apporter une réponse, en terme d'enseignement, à chacune des étapes du parcours de réinsertion des détenus. S'inscrivant dans la mission essentielle de service public d'éducation, dans le cadre d'une approche différenciée du public, l'enseignement garantit une réponse aux demandes de formation des détenus dans un souci d'exigence et d'ambition, en tenant compte de la durée de leur peine. Il leur permet d'acquérir, outre les savoirs fondamentaux, les repères et références indispensables à l'exercice de responsabilités citoyennes, de préparer des diplômes et, le cas échéant, de valider les acquis les plus pertinents pour chacun.
	MISSIONS	Encadré par la circulaire n°2020-057 du 9-3-2020 qui fixe les missions et les tâches particulières, l'enseignement en milieu pénitentiaire est destiné à la fois aux mineurs (obligation scolaire) et aux majeurs (sur la base du volontariat). Les enseignants, en relation avec l'ensemble des autres partenaires intervenant dans l'établissement, s'efforcent de mener une politique d'incitation visant à permettre l'accès de l'enseignement aux détenus qui, même sans être demandeurs, du fait justement de leur grande marginalisation, pourraient utilement en bénéficier (repérage des publics entrant illettrés). Elément essentiel dans le dispositif de réinsertion, l'enseignement est complètement intégré au parcours de la détention, depuis l'accueil – où un bilan des acquis est proposé aux détenus – jusqu'à la préparation de la sortie, dans une perspective de validation des acquis.
	FONCTIONS	L'enseignant en milieu carcéral <ul style="list-style-type: none"> • participe au soutien à la personne détenue, • contribue à fixer les objectifs à court terme et à construire des projets qui structurent le temps. • L'enseignement permet l'accès au monde de l'écrit, • propose des activités intellectuelles complexes et enrichissantes, • contribue à restaurer un sentiment de compétence et une image de soi plus positive. • Il vise la validation des acquis, l'acquisition de compétences nouvelles et une meilleure formation générale et/ou professionnelle sanctionnée par des diplômes reconnus. Il garantit l'ouverture aux différentes formes d'accès au savoir, favorise le recours fréquent à la bibliothèque, aux diverses ressources documentaires et aux technologies nouvelles et crée des liaisons entre l'enseignement et les activités professionnelles, socio-éducatives et culturelles.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le socle commun de compétences et de connaissances ainsi que les méthodes d'évaluation des compétences ; • Connaître les démarches et les outils pédagogiques élaborés dans le cadre de l'enseignement et des apprentissages en direction d'un public spécifique ; • Savoir individualiser les parcours et mettre en place des dispositifs pédagogiques pertinents sur une courte durée dans tous les domaines fondamentaux ; • Être capable de gérer et d'enseigner à tous les niveaux de formation et de dispenser des enseignements de base (alphabétisation, lecture, français langue étrangère) et des éléments de formation générale du second degré (préparation au CFG, au DNB, au CAP ou autre) ; • Savoir s'inscrire dans une équipe pluri catégorielle ; • Être capable d'intervenir auprès d'un public adulte ; • Posséder des qualités relationnelles et une aptitude à la médiation ; • Connaître la psychologie des adolescents et des comportements difficiles : aptitude à la gestion de conflits, à la gestion de l'hétérogénéité ; • Être capable d'une grande adaptabilité, de réserve et de discrétion.

CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)	Priorité sera accordée aux personnels titulaires du CAPA-SH option F ou du CAPPEI « travailler en EGPA »
	NOMINATION	Affectation la première année à titre provisoire. L'enseignant garde son poste. Il sera titularisé sur le poste au terme d'une année d'exercice après un entretien avec l'IEN-ASH.
	REGIME INDEMNITAIRE	Indemnité enseignant spécialisé (IR 408) et indemnité pénitentiaire (IR 603)
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation • Entretien avec une commission académique de recrutement..

FICHE DE POSTE

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Enseignant spécialisé exerçant au RSMA
	PLACE DU POSTE	L'enseignant intéressé aura en charge de jeunes adultes (18 à 25 ans) en rupture scolaire et sortis du système scolaire avec ou sans qualification. Ces jeunes sont globalement en perte de repères d'où la nécessité de remobilisation constante.
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Le Régiment du Service Militaire Adapté de la Guyane est situé sur deux sites : Cayenne et Saint Laurent du Maroni ;
	MISSIONS	Sa mission sera de garantir l'acquisition de connaissances de base dans trois domaines généraux de formation (français, mathématiques, vie sociale et professionnelle) aux volontaires stagiaires du RSMA. Ces savoirs de base sont nécessaires à l'obtention du Certificat de Formation Générale (CFG) et à l'intégration d'une formation diplômante.
	FONCTIONS	Les activités principales de l'enseignant porteront sur le positionnement des volontaires stagiaires, la remise à niveau en français et en mathématiques, l'élaboration du projet professionnel, la préparation aux tests psychotechniques inhérents à certaines entrées en formation et au CFG. Quant à ses activités secondaires, elles seront axées sur la participation à des ateliers tels que : techniques d'aide à la recherche d'emploi, aide à la rédaction d'un curriculum vitae, rédaction de lettres de motivation et préparation à l'entretien d'embauche. Le professeur des écoles aura ainsi pour tâche l'accompagnement et le soutien à la personne. En outre, il devra aider chaque volontaire à construire son projet professionnel, choisir son orientation, à préparer différents concours (CATC, Gendarmerie, Armées, Douanes, etc.) et à élaborer des correspondances fonctionnelles.
	COMPETENCES	Il sera demandé à l'enseignant candidat à ce poste d'avoir des expériences en alphabétisation et illettrisme (langue et mathématiques) en formation continue d'adulte. Il devra en outre être impliqué dans la vie associative. Un bon niveau en Anglais et des connaissances informatiques de base sont exigés. Par ailleurs, les qualités retenues pour faire acte de candidature sont : <ul style="list-style-type: none"> • La capacité d'adaptation au monde militaire ; • Le sens relationnel ; • L'ouverture d'esprit ; • L'aptitude au travail en équipe ; • La disponibilité.
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)	Être titulaire du CAPSAIS ou du CAPA-SH option F ou du CAPPEI « Enseigner en EGPA »,
	NOMINATION	Affectation au mouvement principal à titre définitif.
	REGIME INDEMNITAIRE	Indemnité enseignant spécialisé (IR 408).
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation • Entretien avec une commission académique de recrutement.

FICHE DE POSTE

FICHE DE POSTE		
IDENTIFICATION DU POSTE	INTITULE DU POSTE	Enseignant en Centre Educatif Renforcé
	PLACE DU POSTE	2346, Chemin de la Chaumière – 97351 Matpury
PROFIL DU POSTE	CADRE GENERAL	Accueil et prise en charge individualisé de mineurs connaissant des difficultés multiples (familiales, sociales, scolaires...); jeunes en voie de marginalisation, majoritairement déscolarisés avec comportements à risque. Accueil de délinquants multirécidivistes en grande difficulté ou en voie de marginalisation
	MISSIONS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elaboration et conduite des évaluations de compétences pour les jeunes accueillis ➤ Assurer des temps d'enseignement notamment en effectuant un travail de remédiation aux difficultés d'acquisition ➤ Promouvoir l'inclusion scolaire ➤ Accompagner le jeune dans la construction et la réalisation de son projet scolaire et professionnel en lien avec l'équipe pluri professionnelle, la famille et les différents partenaires de la scolarité et de la formation ➤ Participer aux réunions institutionnelles
	FONCTIONS	Au sein d'une équipe, l'enseignant exerce ses fonctions, sous l'autorité fonctionnelle du chef de service du CER représentant du groupe SOS et sous l'autorité hiérarchique de l'Inspecteur de l'éducation nationale Ecole Inclusive pôle Adaptation.
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Individualiser sa pratique et utiliser des démarches pédagogiques adaptées au profil des publics (actions pédagogiques différenciées) ➤ Respecter les règles déontologiques et de discrétion liées à la spécificité du lieu d'exercice ➤ Être capable prendre le recul et la distanciation indispensables au bon fonctionnement du poste ➤ Être capable de travailler en équipe et d'analyser ses pratiques professionnelles ➤ Posséder des qualités relationnelles et d'adaptation : communication, écoute ➤ Savoir utiliser l'outil informatique ➤ Avoir une connaissance des institutions, des structures, du fonctionnement de l'éducation nationale et de la problématique de la scolarisation des élèves en grande difficulté scolaire ➤ Capacité à s'adapter à une culture professionnelle différente
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expériences)	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Enseignant du premier ou du second degré ➤ Être titulaire du CAPPEI ➤ Expérience indispensable d'enseignement auprès d'adolescents en situation de grande difficulté scolaire.
	NOMINATION	➤ L'exercice à temps partiel est incompatible avec ce type de fonction.
	REGIME INDEMNITAIRE	Indemnité enseignant spécialisé (IR 408).
	MODALITES DE CANDIDATURE	<ul style="list-style-type: none"> • Envoi des candidatures par courriel, à l'adresse suivante: gestionco.dpe1@ac-guyane.fr avec une lettre de motivation, un curriculum vitae et le dernier rapport d'inspection ou compte rendu d'évaluation • Entretien avec une commission académique de recrutement.